

Arrêtés fédéraux à publier ultérieurement

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session d'hiver, les arrêtés fédéraux suivants:

- Arrêté fédéral du 9 décembre 1999 portant approbation de la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (FF 1999 5045);
- Arrêté fédéral du 16 décembre 1999 approuvant une convention de double imposition avec la République de Croatie (FF 1999 6870);
- Arrêté fédéral du 16 décembre 1999 approuvant une convention de double imposition avec la République de Moldova (FF 1999 5261);
- Arrêté fédéral du 16 décembre 1999 approuvant une convention de double imposition avec le Koweït (FF 1999 6840);
- Arrêté fédéral du 14 décembre 1999 relatif à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (FF 1999 4056).

Ces arrêtés fédéraux seront publiés dans le Recueil officiel des lois fédérales, en même temps que les accords qu'ils concernent, dès que ceux-ci entreront en vigueur pour la Suisse.

18 janvier 2000

Chancellerie fédérale